



Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège – CDS09

Réunion du CA

Le 14 janvier 2025 en visio

Présents du CA

Olivier GUERARD, Flo GUILLOT, Philippe JARLAN, Suzanne JIQUEL, Denis LANGLOIS, Richard LEBAS,

Jérôme PASQUIO, Nadine VALLA, Franck BREHIER, Patrick SORRIAUX, **Excusés**

Arnaud FAILLE (Co Scientifique)

Présents hors CA

Irène BAICHE, Robert GUINOT, Vincent GUINOT, Patrick LANCON, Nicole RAVAÏAU (Chargée de mission projets scolaires), Mathieu WEBER, Vincent GIVORD

Ordre du jour

1. Point sur la RNNS entrevue du 13 décembre avec la FFS et les élus, collaboration film avec Ariegeois Magazine.
2. Tour des commissions
3. Point financier
4. Préparation de l'AG du 16 février - Framadate, salle, matériel, repas, besoins : point avec le GSF
5. Accès CDS au Google Drive et serveur de doc partagés
6. Projet équipement en fixe
7. Légitimité en termes de représentativité du CA - cas des COPIL
8. Demandes de stages CDS/club 2025
9. Stage photos
10. Questions diverses

Début de la réunion à 21h06.



Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com

CR AG CDS09 du 14 01 2025



1. Point sur la RNN

Selon mail du 14/01/2025 envoyé par Philippe Fleury :

**Rencontre Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
Réunion du 13 décembre 2024- 14 heures à 17 heures. Hôtel de région Montpellier**

Objet de la rencontre : premiers échanges PNR PA/FFS/CSR Occitanie sur les perspectives de gestion et de gouvernance de la future réserve naturelle nationale souterraine d'Ariège.

Participants :

PNR Pyrénées ariégeoises :

Kamel Chibli : Président du PNR et 3ème Vice-Président, Education, Orientation, Jeunesse et Sports région Occitanie

Mathieu Cruège : Directeur

Yannick Barascud : Coordinateur du pôle Biodiversité, agriculture et territoire

Marion Chetaille : Chargée de projet Réserve Nationale Naturelle Souterraine

FFS :

David Bianzani, président

Anna Séron, vice présidente

Philippe Fleury et Marie Clélia Lankester , commission Environnement

Amandine Singla , salariée

CSR Occitanie :

Lucienne Weber, élue

Delphine Jaconelli, salariée

Jean-Luc Lacrampe, président, excusé

Points d'information sur l'avancée du projet de réserve :

L'enquête publique pour la réserve est prévue pour juin 2025, le dossier sera prêt courant mai.

Le temps nécessaire à la signature du décret, avec les navettes ministérielles, le traitement en conseil d'Etat, etc. est assez imprévisible (de quelques mois à deux ans).

Malgré le contexte budgétaire de la France, nous avons appris que le ministère en charge de l'environnement dispose d'un budget qui lui permettra de financer les projets de réserves en cours de montage (dont la RNN d'Ariège). La situation est moins claire pour les projets de réserve qui arriveraient.

L'enquête publique sur la nouvelle charte 2025-2040 du PNR PA vient de se terminer. Il y a eu un peu plus de 200 observations, la majorité concerne l'ours, il y en a peu sur le projet de réserve.

Avant l'enquête publique le projet de charte a été validé à l'unanimité lors du Comité Syndical du PNR du 17 septembre 2024. Le projet inclus une présentation du projet de RNN souterraine et précise que le PNR se portera candidat lorsque l'Etat lancera l'appel à manifestation d'intérêt pour sa gestion.

Le Directeur du PNR nous précise que la montée en responsabilité des acteurs dans la gestion des espaces protégés fait partie des fondements des PNR et que notre demande d'aller vers une co-gestion de la réserve est tout à fait cohérente.



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com



CR AG CDS09 du 14 01 2025

Echanges sur les perspectives de co-gestion de la RNN souterraine

David Bianzani présente la vision que nous portons. Pour préparer nous nous sommes appuyés sur les principes discutés lors de la réunion CSR O/CDS 09/FFS au Caussebard (15 septembre 2024) et lors de la visioconférence CSR O/CDS 09/FFS du 13 novembre

Suite à cette présentation et à la discussion globalement, le PNR, la FFS et le CSR O se sont mis d'accord sur un principe de co-gestion sur lequel nous pourrions, en temps utile, répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de l'Etat. Les principes retenus sont les suivants :

- L'Etat en offrant la possibilité, chacun des deux co-gestionnaires recevra sa part du budget alloué par l'Etat pour le fonctionnement de la réserve. Il sera également employeur de son personnel ;
- Les salariés (PNR et FFS) de la réserve ne seraient pas dans les locaux du PNR, mais bien dans des locaux spécifiques. On ne sait pas encore dans quel coin de l'Ariège cela sera.
- Il existe un document permettant d'évaluer le budget donné par l'Etat aux RNN. Dans le cas de la RNN d'Ariège on arrive à une estimation de 3 à 3,5 ETP. Ceci est irréaliste au vu de l'éclatement des sites et de la spécificité du milieu souterrain. Il faudra demander plus 4 ETP idéalement 5. Bien entendu, le nombre de salariés FFS dépendra du nombre total d'emplois créés sur la réserve, mais on part avec l'idée de deux emplois : l'un à temps plein, un autre à temps partiel.
- Il a été discuté également quelles missions seraient associées à chaque structure.
- Les propositions portées par David Bianzani ont fait consensus, **à savoir : pour la FFS, être co-gestionnaire et être chef de file** (entre 1,6 et 2 ETP selon moyens disponibles) sur :
 - **Protection et usages souterrains** : orienter et accompagner les usages : sécurité, sorties pédagogiques, relations avec les professionnels, recueil de données (profil garde-animateur, BE spéléologie) ;
 - **Projet scientifique** : mise en place et analyse des suivis. Participation à : élaboration du plan de gestion et rapports annuels, conception outils et démarches pédagogiques, développement d'un réseau de scientifiques (profil chargé d'études scientifiques, géographie / sciences de la terre) (avec CEN 09 sur l'aspect chiroptères)
- **Pour le PNR gestionnaire et être chef de file sur** (entre 1,6 et 2 ETP selon moyens disponibles) :
 - **Gouvernance territoriale et relations avec les acteurs politiques et institutionnels** : administration, ancrage territorial (communes, département, administrations, ...), responsabilité élaboration du plan de gestion, police de l'environnement conservateur) ;
 - **Médiation, élaboration outils pédagogiques en partenariat avec le SESTA** (Service d'exploitation des sites touristiques de l'Ariège) essentiellement pour que les guides des sites touristiques puissent aborder dans leurs visites et expos des aspects plus larges que l'archéologie ;

Des répartitions de missions plus fines sont à travailler :

- Sur la police de l'environnement (en particulier pour les missions de police en milieu souterrain) ;
- Sur les modalités de travail avec le CEN 09 pour les chiroptères dans le projet scientifique :
- Sur les outils de médiation pédagogique (chacun en ayant en charge une partie).

A ce stade aucune décision n'a été prise, nous avons le temps de nous préparer, les prochaines étapes sont :



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com



CR AG CDS09 du 14 01 2025

- Faire le bilan de la rencontre entre spéléos : FFS/CSR O/CDS 09
- Rencontrer le CEN 09
- Rencontrer le SESTA

Autre point abordé pendant la rencontre :

Kamel Chibli étant également Vice-Président de la région Education, Orientation, Jeunesse et Sports nous en avons profité pour lui présenter l'activité spéléologique régionale, qu'il connaissait d'ailleurs bien. Anna Seron lui a également présenté les enjeux d'évolution de la spéléologie.

Ambiance générale de la réunion :

- rien à voir avec les réunions à la sous-préfecture ! Globalement, le PNR était content de notre proposition d'être co-gestionnaire et nous avons été accueilli avec respect et bienveillance.
- les problèmes de relation entre les porteurs du projet de RNNS et les spéléos ariégeois ont bien entendu été évoqués. Il faut absolument que l'on arrive tous ensemble (FFS / CSRO / CDS09) à échanger et à avancer chacun avec nos convictions, tout en respectant la volonté des uns et des autres.

=> en conclusion : il est nécessaire d'échanger en vrai plutôt que par mail. On va essayer de trouver une date pour une visio FFS / CSRO / CDS09, idéalement avant l'AG du CDS09 le 16 février

>>>Suite à cela : le CA CDS09 demande à la FFS/CSR d'organiser cette visio au plus vite, bien avant l'AG CDS09 du 16 février 2025 car il va falloir faire un nouveau vote des spéléos locaux. Action de Olivier pour envoi du mail.

>>>Ariégeois Mag et film : Franck doit relancer Stéphanie Lopez.



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com



CR AG CDS09 du 14 01 2025

2. Tour des Commissions

Co secours : demande agrément déposée sur le site et validée

Préfecture demande à rencontrer le SSF RDV le 23 janvier - participants : CT Flo et Olivier

Demande attestation poudre pour les artificiers du SSF et confection de pailles.

Demande SDIS pour avenant à la convention.

A programmer : réunion avec CT pour demandes de stages.

Karsteau : rien de particulier - Tout fonctionne

Co Internet : RAS mise à jour de la catégorie Presse.

Co Canyon : RAS

Co Scientifique : avis de Arnaud au sujet de la RNNS :

Rapidement car je pars en mission de terrain tout à l'heure et jusqu'au 28/01; merci pour les avancées, en revanche, je pense à titre personnel qu'il ne faut pas trop pousser le projet avant que la définition du contour ne soit claire et fasse consensus. Il me semble important que la Fédération porte la parole et défende l'intérêt des fédérés au niveau national, surtout quand l'avis en local est aussi unanime que le résultat des votes et des consultations diverses ne le montre. Inutile cependant d'avancer trop sans que ces conditions ne soient remplies, au risque de laisser croire que la Fédération ne s'éloigne des élus de terrain et des fédérés.

J'ai conscience de l'intérêt pour la Fédération de se positionner comme un acteur clé surtout pour un projet comme celui-ci, mais il me paraît prématuré de discuter du nombre de salariés, des locaux etc... avant que l'on ait résolu les questions liées aux parcelles incluses (qui englobent souvent d'autres cavités), au cas particulier de Siech et Vicdessos (j'ajoute personnellement l'aven d'Anglade qui m'apparaît comme la cavité la plus menacée, qui abrite des espèces dont c'est la seule localité au monde et pour laquelle, d'un point de vue bio, une protection est vraiment requise en raison de l'impact potentiel du projet de réouverture de la mine d'Anglade; mais j'ai compris que cela ne pourra être développé qu'au moment de l'enquête publique).

Si prochaine réunion il y a, il est nécessaire qu'au moins un élu du CA du CDS 09, qui connaît les parcelles discutables et les points clés qui bloquent soit associé, dans l'intérêt de tous et pour la réussite du projet. Merci en tous cas pour votre mobilisation sur ce serpent de mer, et bonne année à tous,

CoPil : demander des CR et mettre sur le drive

Co Env : faire un courrier général à tous les COPIL pour que le CDS soit représenté au nom d'association agréée de l'environnement.

3. Point financier

Richard présente le bilan de résultat et le bilan 2024.

Bilan excédentaire sur de nombreux postes. Un rééquilibrage est effectué sur des postes de report.

Report scolaire et report de la subvention SDIS et arbitrage sur les équipements de cavités.

Le CA valide ces documents. Richard contacte les commissaires aux comptes (réunion prévue le samedi 25 janvier).



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com



CR AG CDS09 du 14 01 2025

Le CA autorise le trésorier à demander à la banque la mise en conformité du libellé du RIB avec l'extrait SIRENE.

4. Prépa AG :

Nadine a envoyé un projet d'ODJ de l'AG ainsi qu'un Framadate

Nadine s'occupe des envois à la liste CDS 09 et Présidents de clubs pour reroutage aux members.

Organisation : café et apéro : GSF et repas midi sur inscription Framadate avec repas traiteur de 20€.

5. Accès Google Drive :

Voir les accès de Nicole pour gérer le drive avec l'adresse : bureau@cds09.com

Intervention : Olivier/Philippe

6. **Projet équipement en fixe** : 700€ de câble acheté. Attente dépôt de la demande de subvention courant février.

7. **Représentativité du CA - cas des COFIL** : déjà parlé.

8. **Demandes de stages CDS/club 2025** : **SSAPO et GSC ont répondu.**

9. **Stage photos Bob** : le stage se fera le Samedi 1er Février avec Lombrives comme cavité et retour en salle pour analyse sur Montgailhard.



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com



CR AG CDS09 du 14 01 2025

10. **AUTRES : Mail CSRO** : demander qui ne veut pas recevoir les multiples mails du CSRO...

@Philippe : Créer un Google group pour les mails CSR vers liste (reroutage des mails du CSRO)
csr cds09@googlegroups.com >> **adresse de redirection des mails du CSR >> A Faire**

Ne souhaite plus être sur la liste CSRO :

Nadine, Philippe, Olivier, Franck, Suzanne, Denis

Souhaite recevoir les mails de la liste CSRO :

Richard, Flo

Fin de réunion à 23h10

Mardi 11/02 : visio de préparation AG

Administrateur délégué :

Suzanne Jiquel



Administrateur secrétaire de séance :

Philippe Jarlan



Fédération Française
de Spéléologie

Comité Départemental de Spéléologie de l'Ariège - 2, avenue de l'Ariège - 09000 Foix

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement depuis 1982

www.cds09.com



CR AG CDS09 du 14 01 2025